

Ateliers territoriaux du SRADDT

Retour de l'ADU sur le groupe de travail n°1 « organisation territoriale »

note

Lons le Saunier – 20 juin 2012

L'introduction a été raccourcie pour laisser un maximum de place aux échanges entre les 5 tables et la quarantaine de participants.

Madame la Présidente de Région a passé la majorité de son temps dans l'atelier numéro 1 et elle est passée de table en table, ce qui a été très motivant pour tout le monde.

Globalement, il ressort de cette après-midi, que les échanges ont été trop courts :

- 45 à 50 min entre table, puis
- 5 * 5 min de restitution par table, puis
- à peine une quinzaine de minutes de débat / synthèse

Sur le contenu :

- Les points qui ont fait consensus :

"il faut assumer sa ruralité et en faire un richesse"

" La dématérialisation avec le très haut débit" = La force du territoire, notamment jurassien c'est sa campagne, les gens qui vivent là, aiment ça. Or on ne peut faire des TC pour desservir 4 personnes => permettre des actions comme la visio, etc.

"la mutualisation des équipements" = un local doit pouvoir servir à plusieurs services à des plages horaires différentes (exemple: faire venir la poste ou pôle emploi).

" Encourager et permettre la multi-modalité" =

"Adapter l'échelle de réponse à la problématique" = Tout ne peut être résolu de Besançon ou à l'échelle des SCoT, l'échelon local a un réel intérêt.

- Les points qui ont fait débat

"L'opposition urbain / rural " = Le rural a toujours l'impression d'être déficitaire, de ne pas exister, d'être privé et contraint. Or, 2 choses ont pu en être déduites :

1. Le rural, n'a pas assez d'ingénierie et à un réel besoin de soutien et d'expertise pour le représenter => " Organiser des instances pour permettre aux territoires ruraux de se projeter et de construire leur avenir "
2. L'atout majeur de ces territoire est le lien social « Encourager, permettre la durabilité de la vie sociale et solidaire des territoires ruraux"

"Le développement urbain des communes rural " = Le rural veut accueillir des habitants et « on a pas le droit de priver les gens de leur jardin, car c'est ce qu'ils recherchent »... Nous avons finis par dire que oui, il était possible d'accueillir de nouveaux habitants, mais pas n'importe comment, que les logiques d'extension du bout de tuyau ne faisaient que dévaloriser le cadre de vie, et, qu'il fallait miser sur la diversité des modes de vie en privilégiant le renouvellement urbain.

Besançon – 21 juin 2012

Le travail en sous-groupe a duré un peu + longtemps que prévu pour permettre aux différentes tables (5) d'aller au bout de leurs échanges (16H15 – 17H10 environ).

Comme à Lons les idées et propositions étaient variées.

2 axes prioritaires ont été retenus en fin de séance :

- La mobilité comme clé d'organisation du territoire en intégrant transports et urbanisme
- La maîtrise de l'urbanisation qui semble faire consensus, même si le risque d'opposition urbain/rural a été pointé

Avec une question finale sur qui est légitime pour intervenir ?

Il a été répondu qu'il fallait combiner les différentes échelles et promouvoir la solidarité entre territoires

Pontarlier – 27 juin 2012

La participation a été la plus faible de tous les ateliers. Dans le sous-groupe 1, 3 tables ont été organisées.

Le principal retour à retenir concerne le fait transfrontalier qui d'après les participants a été insuffisamment pris en compte dans le diagnostic. Pour certains la Suisse doit être considérée comme un atout, pour d'autres elle exerce néanmoins une concurrence fiscale et sociale.

Ce fait transfrontalier ne concerne pas que les zones d'emploi de Pontarlier et de Morteau (Haut-Doubs), mais également le Haut-Jura et dans une moindre mesure l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard.

La question de la métropolisation ne concerne pas que l'axe Rhin-Rhône français qui traverse la région en son centre de Belfort-Montbéliard à Dole en passant par Besançon, mais également le « haut » de la région davantage tourné vers le Jura suisse, balcon sur la « métropole suisse » de Genève à Zürich en passant par Yverdon, Neuchâtel et Bienne, véritable axe Rhin-Rhône.

Audincourt – 29 juin 2012

Le cabinet Mensia a adapté la présentation pour anticiper des remarques pointant des manques sur la filière automobile et les cadres des fonctions métropolitaines dans le Nord Franche-Comté

Sur le sous-groupe numéro 1, 4 tables ont été organisées.

La première table a largement tourné autour de l'exemple de Montenois, commune périurbaine de Montbéliard dont le maire a exposé le développement spectaculaire de la population et des services.

Avec des aprioris négatifs vis-à-vis des SCOT (« pas de gare, pas de permis !») qui ont été nuancés par d'autres participants. Et une question sur l'intérêt d'un pôle métropolitain pour Belfort-Montbéliard.

La deuxième table a bénéficié de la participation d'un représentant du canton du Jura suisse qui a pu présenter l'exemple suisse notamment en matière de transports : le cadencement existe là-bas depuis de nombreuses années, même en secteur peu dense.

La troisième table a eu des considérations plus générales, notamment sur la bonne échelle d'intervention, dont une échelle de coopération économique qui associerait Belfort-Montbéliard à Mulhouse.

La quatrième table s'est centrée sur la question des transports publics et s'est notamment interrogée sur la coordination des réseaux de transport à l'échelle de l'Aire urbaine.

Vesoul – 5 juillet 2012

4 tables ont été organisées. Toutes ont tourné autour de la question des services. La Haute-Saône apparaît à beaucoup comme insuffisamment et de moins en moins couverte.

Si le Sud du département bénéficie de la proximité de Besançon et l'Ouest de celle de Belfort-Montbéliard, le reste du territoire nécessite une certaine solidarité territoriale qui ne doit pas se limiter à Vesoul.

Mais les participants étaient tout de même conscients que l'on ne peut offrir tous les services et les mêmes services partout.

Un débat a eu lieu sur cette question de la diffusion ou au contraire de la concentration des services, en matière de santé par exemple : quel service dans quel pôle ? quel service minimum ?

La diffusion des services peut s'appuyer sur les technologies de l'information et de la communication, mais aussi sur le maillage du territoire par les intercommunalités.



